

Les négociations d'adhésion avec le Royaume-Uni par Jacques Danois (RTL, 18 janvier 1963)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

MC: M. Fayard, M. Schaus / M. FAYARD, M. Schaus.- Bruxelles: RTL [Prod.], 18.01.1963. RTL, Paris. - SON (00:04:17, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_negociations_d_adhesion_avec_le_royaume_uni_par_jacques_danois_rtl_18_janvier_1963-fr-b361a309-8f67-455a-bfdb-160d3db52161.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Les négociations d'adhésion avec le Royaume-Uni par Jacques Danois (RTL, 18 janvier 1963)

[Journaliste] Revenons maintenant à Bruxelles. Dans quel climat se sont séparés les six ministres européens ? Je vous rappelle qu'ils se sont mis d'accord, les Six, pour un ajournement. Ils se sont mis d'accord au moins sur un point. Ne prenons aucune décision, ne brusquons rien, retrouvons-nous le 28 janvier prochain pour reprendre la discussion. Notre correspondant à Bruxelles, Jacques Danois, est en ce moment et une nouvelle fois à rude épreuve. Il nous fait parvenir un à un les documents et témoignages qu'il enregistre à la sortie de la salle de conférence. Il passe à nos studios de Bruxelles et retourne ensuite prendre d'autres documents, d'autres témoignages. Voici, premier document, celui de monsieur Fayat, vice-ministre belge des Affaires étrangères, qui préside cette seizième session.

[Henri Fayat] La délégation française a demandé que les négociations avec la Grande-Bretagne soient suspendues. Les cinq autres délégations de la Communauté économique européenne et la délégation britannique se sont opposées à cette proposition. La discussion de cette question sera poursuivie au cours de la prochaine session de la conférence qui a été fixée pour le 28 janvier 1963 à Bruxelles.

[Journaliste] Voilà qui est précis. Donc, la dix-septième session aura lieu, elle aura lieu du 28 janvier prochain au 1er février, comme cela a été prévu. Deuxième témoignage, deuxième document, voici la voix de monsieur Schaus, vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères luxembourgeois.

[Eugène Schaus] L'atmosphère d'aujourd'hui était telle que vraiment c'était, sinon la rupture, du moins la suspension, mais on ne sait jamais ce qui peut se passer d'ici là. J'exprime l'espoir et je continue même à espérer que tout de même les choses puissent encore s'arranger, mais je suis tout de même un peu sceptique à cet égard.

[Jacques Danois] Est-ce qu'on a été très près de la rupture, Monsieur le ministre ?

[Eugène Schaus] Le mot rupture n'a guère été prononcé, on parle toujours de suspension. On peut interpréter ce terme à sa guise, mais...on a été plutôt près.

[Jacques Danois] Est-ce que monsieur Heath reviendra à la prochaine réunion ?

[Eugène Schaus] J'espère que oui parce qu'à la réunion du 28 ce sera une réunion de tous les ministres des Six et de l'Angleterre, du Royaume-Uni, donc j'espère que, je crois que monsieur Heath sera présent. Parce que la réunion sera double, il y aura d'abord une réunion à Six et puis une réunion à Sept.

[Journaliste] Voilà ce que nous dit monsieur Schaus, vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères luxembourgeoises. Côté français, monsieur Couve de Murville n'a pas parlé, mais voici ce que pense le porte-parole de la délégation française à Bruxelles.

[Porte-parole de la délégation française] Le gouvernement français était parvenu à la conclusion que quinze mois après le début des négociations sur la candidature britannique au Marché commun, on tournait encore en rond. Sans doute, un accord était-il intervenu sur certains points faciles à résoudre. Mais là où il y avait des problèmes sérieux, il apparaissait que l'on ne débouchait sur rien. Monsieur Couve de Murville a donc soumis à ses cinq collègues la question de savoir s'il était vraiment opportun de poursuivre la négociation aussi longtemps que l'Angleterre ne serait pas parvenue à résoudre les problèmes, ardues certes, que pose pour elle l'acceptation des règles de la Communauté. Posée pour la première fois cette semaine, la question n'a pu être résolue d'emblée. Il a donc été décidé de surseoir jusqu'au 28 janvier à une décision, concernant la suspension des négociations.